

Code NATURA 2000 : 1308

Statuts et protection

- Protection nationale : espèce intégralement protégée, ainsi que son « milieu particulier » (article 1^{er} de l'arrêté ministériel du 16/12/2004 modifiant l'arrêté du 22/07/1993) ;
- Directive « Habitats/Faune/Flore » : annexes II & IV ;
- Convention de Berne : annexe II ;
- Convention de Bonn : annexe II ;
- Statut de conservation mondial : (UICN v.2.3, 1994)

Gravement menacé d'extinction	Menacé d'extinction	Vulnérable	Faible risque	Insuffisamment documenté
-------------------------------	---------------------	------------	---------------	--------------------------

- Statut de conservation en France : (MNHN/WWF, 1994)

En danger	Vulnérable	Rare	Statut indéterminé	A surveiller
-----------	------------	------	--------------------	--------------

- Classe : Mammifères
- Ordre : Chiroptères
- Famille : Vespertilionidés

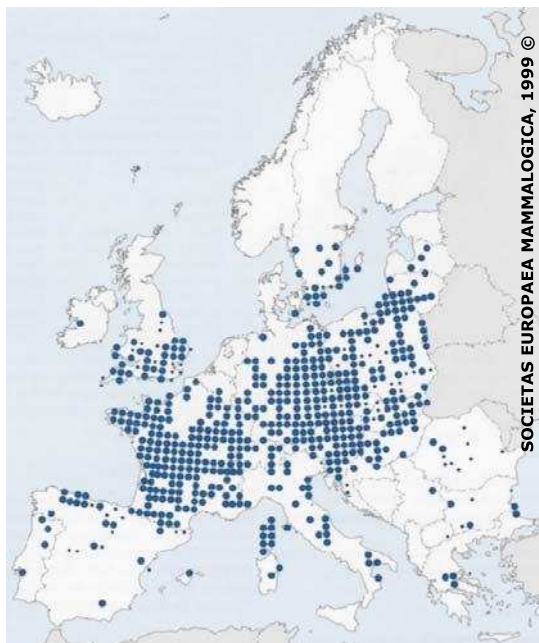


BIOTOPE ©

Répartition en Europe et en France

Présente dans toute l'Europe, de la Méditerranée au 60^{ème} parallèle en Norvège.

Espèce très répandue jusqu'en Asie Centrale.



SOCIETAS EUROPAEA MAMMALOGICA, 1999 ©

En France, la Barbastelle est rencontrée dans la plupart des départements, mais semble rare en bordure méditerranéenne sauf en Corse.

Description de l'espèce

La Barbastelle est une chauve-souris de taille petite à moyenne, au museau épaté. L'espèce mesure environ 5 cm pour une envergure de 25 à 30 cm. Les ailes sont longues et étroites. Le poids est de 6 à 13,5 g. Le pelage est long, soyeux, d'aspect « poivre et sel » et l'extrémité des poils est dorée ou argentée sur le dos. La face noirâtre est caractéristique.

Les oreilles sont larges et courtes ; leurs bords internes se rejoignent sur le front.

Biologie & Ecologie

Reproduction :

La maturité sexuelle des femelles est atteinte dès la première année. La majorité des femelles sont fécondées avant la léthargie hivernale. Les colonies de reproduction sont assez petites (5 à 20 femelles en général) et changent de sites au moindre dérangement. La mise bas d'un jeune unique s'effectue dès la mi-juin. La longévité maximale connue est de 23 ans.

Biologie & écologie (suite)

Activité

L'activité de cette espèce est peu connue : les sorties pour la chasse s'effectuent 2 à 3 heures après le crépuscule, en milieu de nuit après une heure de repos puis avant l'aube.

Les barbastelles arrivent sur leur lieu de mise bas entre fin mai et début juin. Ces colonies de reproduction sont mobiles tout au long de l'été. Ainsi plusieurs gîtes périphériques sont exploités, toujours à faible distance les uns des autres (environ 500 m). Les colonies de barbastelles sont très difficiles à repérer car les animaux n'émettent quasiment aucun cri. De plus, ces animaux ne font que quelques crottes par jour. Le guano est de surcroît très clair (couleur tabac) et peu visible au sol.

En août, les colonies de barbastelles se dispersent jusqu'au début de l'hibernation. Leur activité est peu connue à cette époque.

Régime alimentaire

La Barbastelle est une chauve-souris spécialisée dans la capture des papillons nocturnes. A cause de sa faible denture et de sa petite bouche, elle n'ingère que des petites proies (envergure < 3 cm).

Prédateurs

Ses mœurs forestières sont à l'origine de sa prédation par les mustélidés tels que la Fouine (*Martes foina*) et les rapaces nocturnes comme la Chouette hulotte (*Strix aluco*).

Habitats d'espèce

Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc
					PERIODE D'ACTIVITE Chasse : forêts mixtes âgées dont chênaies avec présence de zones humides Repos et reproduction : fissures des bâtiments, derrière les volets, dans les trous d'arbres ou dans les entrées de grottes						
HIBERNATION : fissures de falaises, entrées de galerie et de cavités, ponts, tunnels											

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Cette espèce est en nette régression dans plusieurs pays européens depuis une cinquantaine d'années. Les pays au nord de l'Europe de l'ouest (Grande Bretagne, Benelux, Allemagne) subissent les plus gros déclin. Dans le nord de la France, elle semble disparue de plusieurs départements.

Menaces et modalités de gestion conservatoire

Les menaces pouvant peser sur cette espèce sont de divers ordres :

- Traitements phytosanitaires touchant les microlépidoptères ;
- Développement des éclairages publics (destruction, perturbation du cycle de reproduction et déplacement des populations de lépidoptères nocturnes) ;
- Développement de la monoculture de résineux à croissance rapide ;
- Destruction des peuplements arborés linéaires bordant les parcelles agricoles, les chemins, routes, fossés, rivières et ruisseaux.

Une gestion du territoire favorable à la Barbastelle doit lui permettre de réaliser l'ensemble de ses activités vitales dans les habitats propices. Pour ceci, le maintien d'une mosaïque d'habitats forestiers et l'abondance de ressource trophique doivent être assurés.